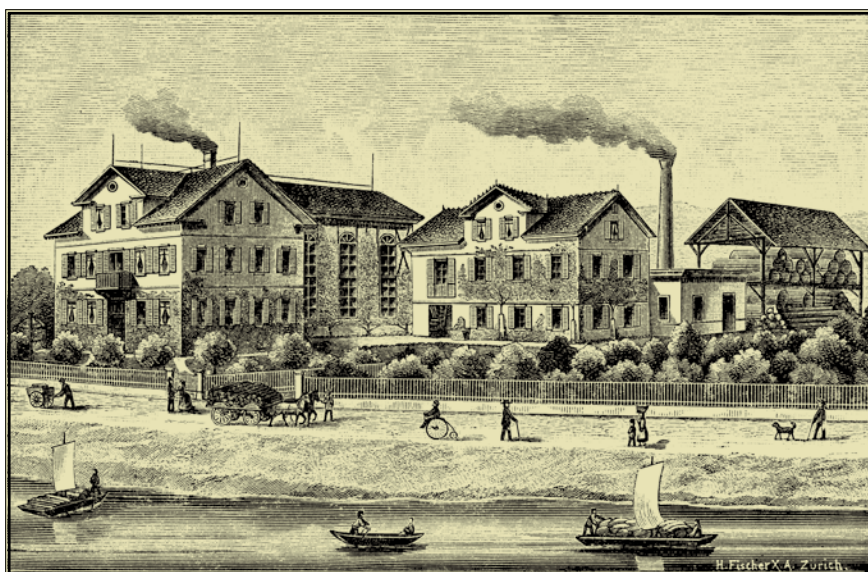


# 140 ans Manufacture d'orgues Kuhn

Inventaire  
1864–2004

Extrait des préfaces





## **Inventaire Manufacture d'orgues Kuhn**



140 ans  
Manufacture d'orgues Kuhn

Inventaire  
1864–2004

Extrait des préfaces

Friedrich Jakob

Traduction: Paul Cartier



## **Avant-propos pour cet inventaire**

Depuis longtemps nous ressentions une lacune, marquée par l'absence d'un inventaire exhaustif concernant les œuvres, les «Opus» de la Maison Kuhn. Au départ, un répertoire avait été imprimé, mais on ne peut plus se le procurer depuis des décennies. Des tentatives occasionnelles pour le compléter n'ont pu clairement aboutir par manque de temps de l'entreprise qui fournit l'essentiel de ses priorités à une création contemporaine, à ses responsabilités face à de nouvelles commandes.

A l'occasion du 140ème anniversaire de la maison Kuhn cette lacune devait, enfin, se combler.

Pour la présentation du présent inventaire, l'auteur s'est bien rendu compte qu'il se trouvait face à des manques, à des problèmes découlant particulièrement d'anciennes «négligences», ne permettant plus d'avoir une vue d'ensemble. Alors, les lignes directrices conduisant à cet inventaire doivent s'analyser objectivement.

### **D'abord, qu'est-ce un Opus?**

En facture d'orgues, on a l'habitude de différencier certains travaux: les uns concernent les nouvelles constructions, les transformations, les relevages (révisions périodiques, nettoyages), les réparations, la maintenance (accords et dépannages), d'autres concernent les restaurations, les reconstructions et plus récemment, aussi, les copies de styles. Il est bien facile pour toutes ces catégories d'établir des définitions et des critères de base. Seulement, toutes les tentatives de classifications théoriques sont perpétuellement retravaillées, remises en cause lors de symposiums, colloques de professionnels et experts des Monuments Historiques. Compte tenu de l'abondance et de la complexité des cas, dans la pratique, bien souvent l'unanimité ne se fait pas. Naturellement il existe des situations claires, des cas plus ou moins «purs», mais la plupart du temps on rencontre une sorte d'amalgame.

De plus, ce qui renforce parfois la complexité des choses, c'est bien le langage politique ou psychologique qui délibérément fournit une «fausse» interprétation, non celle normalement donnée par le facteur d'orgues, mais celle voulue par le client, généralement par la Paroisse. Si par exemple la décision pour une «nouvelle» réalisation n'est pas clairement acceptée par les autorités, ne passe pas, il reste encore et parfois la bonne idée que serait celle d'une «restauration», avec encore, si besoin est, la possibilité d'obtenir des subventions des Monuments Historiques. Un même projet, selon les points de

vue peut très bien faire l'objet de deux interprétations: d'abord, par exemple, «nouvelle construction» avec réutilisation du buffet et de la soufflerie, dans le deuxième cas «restauration» avec renouvellement partiel et nécessaire de l'infrastructure technique, suppléments soigneux à apporter à la composition. Ces deux cas pourraient correctement être qualifiés de «transformations». Les Anglais, eux, parlent volontiers de «rebuilding». Pour l'instant, mon expérience m'a toujours amené à affirmer qu'il n'y a pas de «restaurations» sans «reconstructions».

Parmi toutes ces questions le problème essentiel consiste en la réutilisation du matériel ancien, de sa proportion. Si l'on considère mélanges, amalgames, qu'entend-on par opus, œuvre d'un facteur d'orgues? C'est au fond un très vieux problème. Un Arp Schnitger (1648-1719) n'a lui-même que très peu construit d'orgues entièrement neufs: dans bon nombre de ses œuvres une part plus ou moins importante des éléments provenait d'orgues précédents. La mise au rebut correspond à une mentalité tout à fait nouvelle, propre à notre société de consommation. Schnitger n'a jamais repris de matériel ancien par souci de conservation historique. Il a simplement réutilisé ce qui l'arrangeait, choisissait tout ce qui pouvait bien s'adapter à sa nouvelle conception. Le reste, uniquement ce qui ne lui convenait pas, était fondu ou détruit. L'image convient: il a bien su faire du neuf avec du vieux! La destruction pouvait être pertinente, permettait la conservation d'éléments valables d'un vieil instrument qui revivaient ainsi, littéralement incorporés dans un nouvel orgue. Malgré cela, on parlera d'une «nouvelle construction», et surtout d'un «opus» de Schnitger. Maintenant on voit plus clairement où se trouve le point crucial. La nouvelle réalisation se doit d'être conforme aux intentions de son constructeur, refléter son style personnel, largement correspondre au style du temps. Alors, indépendamment du pourcentage de l'ancien matériel réutilisé, il est considéré comme son opus. C'est dans cette optique que nous avons maintenant conçu la présente liste des opus de la maison Kuhn. Un profond remaniement technique et/ou sonore conduit à un nouvel opus, à une création que l'on pourrait considérer et accepter comme étant contemporaine.

Au cours du temps les remaniements ont été très divers: vers 1910 ce pouvait être par exemple la pneumatisation d'un ancien orgue mécanique avec sommiers à cônes (nouveaux sommiers, nouvelles traction et console, nouvelle installation des porte-vent). Vers 1950 en revanche, ce pouvait être la baroquisation d'un orgue pneumatique (nouvelle composition, tuyauterie partiellement neuve, modification et découpe de jeux de 8, afin d'obtenir des jeux plus aigus). Ce qu'une époque même a considéré comme opus, représentant



dans une certaine mesure le goût du jour, nous le reconnaissons comme tel, sans vouloir opter pour une «amélioration des connaissances». Il en ressort que:

- Nous différencions certes, par des colonnes séparées, les nouvelles constructions (NB) et les transformations (UM). Nous sommes toutefois conscients que des données peuvent être inexactes, fonction d'une interprétation parfois subjectivement arbitraire.
- De simples relevages, même avec des retouches d'harmonisation, ne sont pas pour nous des opus.
- Dans le sens de ce qui a été exposé ci-dessus, nous ne pouvons pas non plus classer des restaurations menées selon les principes actuels des Monuments Historiques comme opus: ces orgues ne correspondent ni à nos réalisations, ni aux travaux que nous accomplissons actuellement dans le secteur des nouvelles constructions. C'est pourquoi nos restaurations figurent dans une autre liste.

### **Autres problèmes généraux**

En consultant le répertoire général des opus pour la préparation de cet inventaire, nous avons rencontré quelques autres problèmes qui d'une certaine façon devaient se résoudre. Les points les plus importants sont ici rapportés.

- Comme base de travail, nous avons d'abord utilisé la liste imprimée des œuvres de Johann Nepomuk Kuhn datant de 1889, ensuite nous nous sommes appuyés sur des documents d'archive de l'entreprise. A ce sujet, il faut cependant savoir que les livres de commandes ne sont conservés que depuis 1894 et que les dossiers de construction contenant la correspondance ne le sont que depuis 1915 environ. Des premières périodes il n'existe qu'au hasard quelques contrats et rapports d'expertises.

Pour combler les lacunes des périodes manquantes, nous avons donc utilisé un ancien brouillon de l'inventaire des œuvres. Dans les archives il n'en existe pas moins de huit de différentes époques, les derniers et les plus documentés datant des années 30. Vu le travail énorme que cela aurait supposé, il n'était naturellement pas possible de fouiller les archives paroissiales ou communales des différents endroits pour vérifier ou compléter des données manquantes.

- Qu'un répertoire s'établisse selon une liste chronologique, cela va de soi. Grâce à l'informatique, il est toujours possible d'aligner le nom des lieux dans un ordre alphabétique. Mais quelle est la date valable? Date du contrat, fin des travaux, inauguration, date de réception ou d'expertise? La durée de préparation d'un orgue dans les ateliers peut énormément varier. Nous avons pris comme parti d'établir un ordre en considérant la date d'inauguration,

première présentation publique de l'instrument neuf du facteur d'orgues. Les instruments pour lesquels il manque cette date seront toujours mentionnés en fin de l'année en cours.

- Les localités sont mentionnées selon l'orthographe actuelle, avec aussi leur appartenance à tel ou tel canton. Comme on le sait, certaines localités auparavant bernoises sont devenues jurassiennes ou appartiennent au demi canton de Bâle-campagne. Dans le canton des Grisons, de nombreuses communes ont préféré reconverter leurs noms en rhéto-romanche. On a renoncé indiquer des codes postaux étant donné qu'ils changent parfois. Des problèmes se situent encore au niveau de regroupements communaux, de fusions à une grande agglomération. Un exemple: Kuhn avait livré un orgue en 1907 destiné à la nouvelle église réformée de la commune d'Oerlikon; suite à une fusion avec Zurich, en 1934, nous mentionnons cette œuvre sous Zurich (quartier d'Oerlikon).

- Pour l'emplacement d'un orgue nous prenons aussi comme référence son emplacement actuel, la dénomination actuelle de l'église. Nous indiquons si possible la confession. En Suisse orientale, dans les cantons de Thurgovie et St-Gall, il y avait bien souvent des églises communes, utilisées et administrées par réformés et catholiques. Dans la seconde moitié du 20ème siècle (pourtant juste à l'époque de la naissance des mouvements œcuméniques), beaucoup de ces communautés se sont dissoutes; l'une ou l'autre des confessions construisait sa propre église et ainsi les orgues existants s'attribuèrent de façons différentes entre réformés et catholiques.

- Concernant le nombre des jeux, nous nous basons dans la règle sur les contrats ou sur le carnet de commandes, sachant cependant qu'autrefois – et exactement comme aujourd'hui – chaque instrument n'était pas toujours livré en conformité avec le contrat. Nous ne tenons compte que des jeux réels mais savons qu'à l'époque de l'orgue pneumatique, selon les sources, souvent une certaine confusion pouvait apparaître lorsque les extensions et emprunts étaient considérés mal à propos comme jeux.

- Nous avons renoncé à entrer dans les détails pour donner un aperçu technique concernant par exemple un type de sommier, un système de traction ou de tirage, toute une façon de construire etc., et ce pour une bonne raison: chaque époque a son apogée, avec ses propres caractéristiques techniques pour l'orgue. Cependant, lors des périodes de transition tout se brouille, avec des systèmes hybrides, des compromis, maintes techniques utilisées, de sorte qu'il est malaisé, voire impossible de le sérier, de le qualifier facilement. Dans les grandes lignes, on peut dire ceci: Johann Nepomuk Kuhn a réalisé exclusivement des sommiers mécaniques à cônes. Ses grands instruments étaient munis de leviers Barker (appelés «pneumatiques» à l'époque) pour le premier clavier, au besoin pour le second, ce qui permettait d'alléger le toucher méca-

nique. Theodor Kuhn a construit principalement des orgues purement pneumatiques dès 1891, et dès 1895 exclusivement des orgues de ce type, munis des ses propres et différents systèmes de sommiers à membranes (d'abord «Membranenladen» puis «Taschenladen»). Depuis 1930, à côté des sommiers «Taschenladen» à membranes verticales, il se remit à construire sporadiquement des sommiers à coulisses pour pratiquement les adopter dès 1945.

En ce qui concerne la traction et le tirage, des indications générales citant «mécanique, pneumatique ou électrique», seraient bien sommaires face à des réalités complexes. Pour citer un exemple: dans les années 30 il était courant de voir partir une traction mécanique depuis une console séparée rejoignant dans l'orgue des relais pneumatiques permettant de commander, par tubulure, différents sommiers à membranes. De telles complications ne permettent pas de rédiger une classification simple et péremptoire.

### **Problèmes spécifiques chez Kuhn**

Questions et problèmes, les propos tenus jusqu'ici restent plus ou moins valables pour tous les facteurs d'orgues qui ont œuvré à travers plusieurs époques, mais on en discute peu et dans la règle on reprend simplement d'anciens répertoires tels qu'ils ont été publiés. Pour Kuhn il faut tenir compte de cinq problèmes supplémentaires et particuliers.

- Celui concernant l'histoire de chacune de ses succursales en France reste insuffisamment élucidé. Vers 1904 environ Theodor Kuhn fondait sa première succursale à Bellegarde dans l'Ain, suivie en 1906 par une filiale à Nancy (Meurthe et Moselle). En 1907 la succursale de Bellegarde fusionnait avec la maison renommée Michel Merklin de Lyon. Tandis que la maison de Nancy fut vendue, la filiale de Lyon continua à travailler bien plus tard, sous le nom de Maisons Michel Merklin et Kuhn réunies. Vers 1930 cette entreprise fut lâchée par Maennedorf, toutes les collaborations cessèrent définitivement. Le problème des opus se présente donc ainsi: Theodor Kuhn avait pour habitude de livrer et monter pour la France des orgues provenant de Maennedorf, mais à côté de cela livrait tous les éléments d'un orgue ou partie de ses éléments (sommiers, console, tuyauterie) à Bellegarde, Nancy ou Lyon. Le montage et l'harmonisation était alors assurés par ces succursales. Les orgues de celles-ci doivent-ils figurer dans la liste des opus de Kuhn? Nous sommes de cet avis, car ces orgues ont porté (et portent encore de nos jours) le nom de Kuhn. Avouons-le, on se trouve ici dans le flou! De ces filiales on ne possède pas de liste complète des travaux exécutés à l'époque et, dans les carnets de commandes de Maennedorf, la destination précise n'est pas toujours spécifiée: par exemple on pourra trouver «1911, Marseille, église de Fuveau» ou alors

simplement «Lyon» ou «Nancy». Face à cette situation peu claire, nous avons en général repris des données provenant des dernières listes des années 30, qui n'ont rien d'officiel, supposant qu'à l'époque on avait bien su tirer parti des indications relatées par souvenir et tradition orale.

Un problème semblable subsiste et existe aussi pour l'activité de Kuhn dans le canton du Valais. D'une part Kuhn y livrait des instruments complets de sa fabrication, et aussi apparaissait souvent comme fournisseur de pièces détachées pour le facteur d'orgues valaisan Henri Carlen (1884-1957). Il va sans dire que Carlen considérait ces orgues comme opus personnels, même si les sommiers, la console et la tuyauterie totalement terminée et préharmonisée provenaient de Maennedorf. C'est une chose que nous pouvons encore concevoir. Nous savons aussi que Carlen avait réalisé des montages et harmonisations pour le compte de la maison Kuhn. Ici encore, le flou perdure et de nouveau nous devons nous baser sur la liste des travaux des années 30.

- Une question qui jusque là n'a pas été élucidée concerne la construction d'harmoniums. Sur le papier à lettre à en-tête de son entreprise, Theodor Kuhn se qualifiait de «fabriquant d'orgues et d'harmoniums». Un doute a toujours subsisté: avait-il construit ses propres harmoniums ou, en tant qu'intermédiaire en revendait-il, non sans avoir apposé la plaque de son entreprise au dessus du clavier?

Un autre écueil particulier se situe autour d'un vocabulaire utilisé en Suisse francophone et en France. Au départ, ce mot étrange «harmonium» n'était pas courant, on parlait «d'orgue expressif» et pour simplifier les choses, «d'orgue», simplement. Durant la période de 1890 à 1920 environ, on ne peut pas être absolument certain qu'un petit instrument d'un clavier comportant peu de jeux ne soit pas un orgue ou un harmonium. Les compositions données, elles mêmes, ne sont pas d'un grand secours étant donné que la nomenclature des jeux était souvent semblable pour les deux sortes d'instruments. Encore ici, nous nous tenons aux indications rapportées sur les anciennes listes de travaux; une vérification à faire sur place n'était pas possible dans le cadre du présent ouvrage.

- Sur les plaques du constructeur placées dans les consoles Johann Nepomuk, tout comme Theodor Kuhn ont, fréquemment mentionné, à côté de l'année de construction, mais sans logique absolue, un n° d'opus. Cette habitude a été conservée jusqu'en 1940 environ puis jusqu'à aujourd'hui abandonnée. Suite à notre exposé il est certain que «l'authenticité» de ces n° d'opus ne saurait nous être utile pour une évaluation et classification sûre, sachant de plus que dans les années 30 les relevages ou révisions importantes comportaient aussi un tel numéro: mauvaise habitude bien répandue, pratique, permettant de gonfler rapidement la statistique du nombre des opus d'une entreprise.

D'autre part, dans nos registres, la numérotation des instruments de différentes époques prête à confusion, n'est d'aucune utilité. Dès 1891, l'orgue de Thusis qui avait été le premier instrument conçu avec le système pneumatique tubulaire cette même année, marquait une séparation et devenait opus 1. Ensuite, pour marquer l'entrée d'un nouveau siècle, les notations se firent dès 1900 au moyen de chiffres romains, et ce jusqu'à l'œuvre XXVIII, puis changement en chiffres arabes pour la 29ème. Des tabelles synoptiques pour tous ces opus et numérotations font défaut.

Finalement, une dernière insécurité concerne nos orgues intérimaires, petits instruments, souvent des Positifs à un clavier avec ou sans pédalier. Ces instruments, au nombre d'une cinquantaine, conçus de temps à autre pour assurer la transition durant les chantiers, pour être loués, furent souvent vendus. Quelques uns de ces instruments figurent dans notre liste sous «occasion» (OC), avec l'année de vente correspondante, mais il n'est pas possible maintenant d'estimer avec précision leurs années de fabrication.

### **Remarque finale**

Considérant toutes ces approximations et doutes, était-ce donc acceptable et judicieux d'éditer un tel répertoire d'opus? Nous nous sommes posé la question pour finalement admettre qu'un panorama général avait quand même son sens. Le lecteur peut se faire ainsi une idée assez précise de l'activité, de la production de la maison au cours des 140 ans écoulés. Suite à tout ce qui a été dit, il est clair que pour un cas particulier et des précisions plus approfondies, par sécurité, des recherches à effectuer dans des archives paroissiales ou communales sont incontournables.

CH-8708 Männedorf, janvier 2004

Friedrich Jakob

Traduction: Paul Cartier

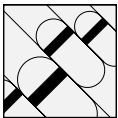


## Avant-propos pour l'inventaire des restaurations

Déjà autrefois des orgues ont été «restaurés», mais on entendait par là de simples travaux de relevages ou révisions, modernisations ou adaptations au goût de l'époque, que ce soit sur un plan sonore, technique ou créatif. Une «restauration» ne correspondait pas à l'idée d'une conservation de l'état existant, d'autant moins à celle d'un rétablissement à un état antérieur ou d'origine. Ce n'est qu'au 20<sup>ème</sup> siècle que la notion d'une conservation historique des orgues s'installa, mais pendant longtemps encore se limitait au buffet et à la façade. La véritable sauvegarde de l'œuvre proprement dite arriva seulement suite à l'élan de «l'Orgelbewegung», avec la redécouverte et la remise en valeur de l'orgue baroque avec sommiers à coulisses, entièrement mécanique. Selon cette nouvelle conception Kuhn a entrepris des travaux qui remontent aux années de guerre 1942/1943, restauration de grands instruments tels que Rheinau, Beromünster, St. Katharinental et St. Urban. La création en 1958 de l'AGSO (Commission pour la sauvegarde des orgues historiques de Suisse), dont le soussigné fit partie, apporta son impulsion bienvenue. Ses tendances générales étaient claires: toujours moins d'arbitraire, toujours la plus grande exactitude historique, toujours moins de compromis ou concessions face à des desiderata bien connus. C'est initialement et délibérément que dans la seconde moitié des années 1960 apparurent les premiers rapports de restauration, documentation sur l'état existant avec description des mesures à prendre, justification des actions envisagées. Parallèlement l'exploration d'archives s'est intensifiée. En 1974 on assista à un remaniement systématique dans notre secteur des restaurations avec la fondation d'un nouveau département. Il a été confié et dirigé par Wolfgang Rehn qui venait juste de terminer ses examens de maîtrise à Ludwigsburg. Des remarques fondamentales sur les principes actuels de restauration chez Kuhn, écrites par le soussigné, ont été publiées dans la revue «ISO-Information» (n° 32, p. 57-70).

Friedrich Jakob

Traduction: Paul Cartier



Kuhn

**Manufacture d'orgues Kuhn**

Seestrasse 141

CH-8708 Männedorf

[www.orgelbau.ch](http://www.orgelbau.ch)